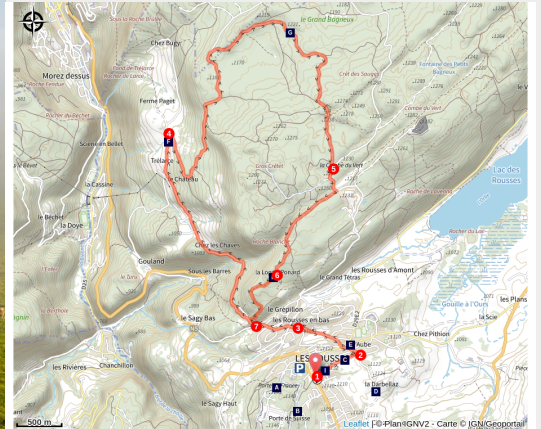


Tour du Gros Crêtet - 30B

Station des Rousses



Ferme et vaches aux Rousses - Vue drone (© www.stephane-godin.com/Jura Tourisme)



Après avoir apprécié les points de vue sur la Vallée de la Bienne, ce parcours très roulant vous guidera à travers la Forêt du Risoux.

Suivre le balisage n°30 bleu

Itinéraire officiel - [réseau Geotrek du Parc naturel régional du Haut-Jura](#)

Infos pratiques

Pratique : VTT/VTAE

Durée : 2 h

Longueur : 14.8 km

Dénivelé positif : 391 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Faune et flore, Naturel

Itinéraire

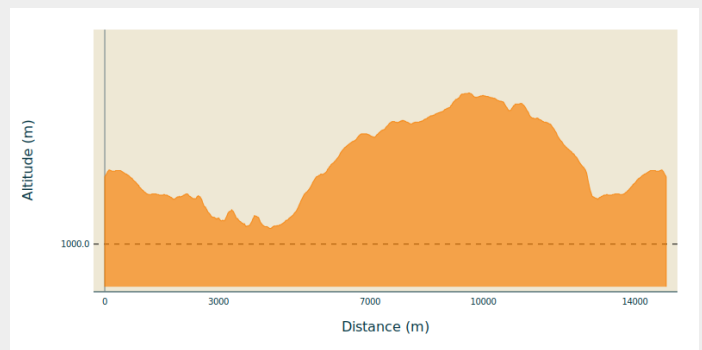
Départ : Les Rousses

Arrivée : Les Rousses

Balisage : ➤ Boucle VTT

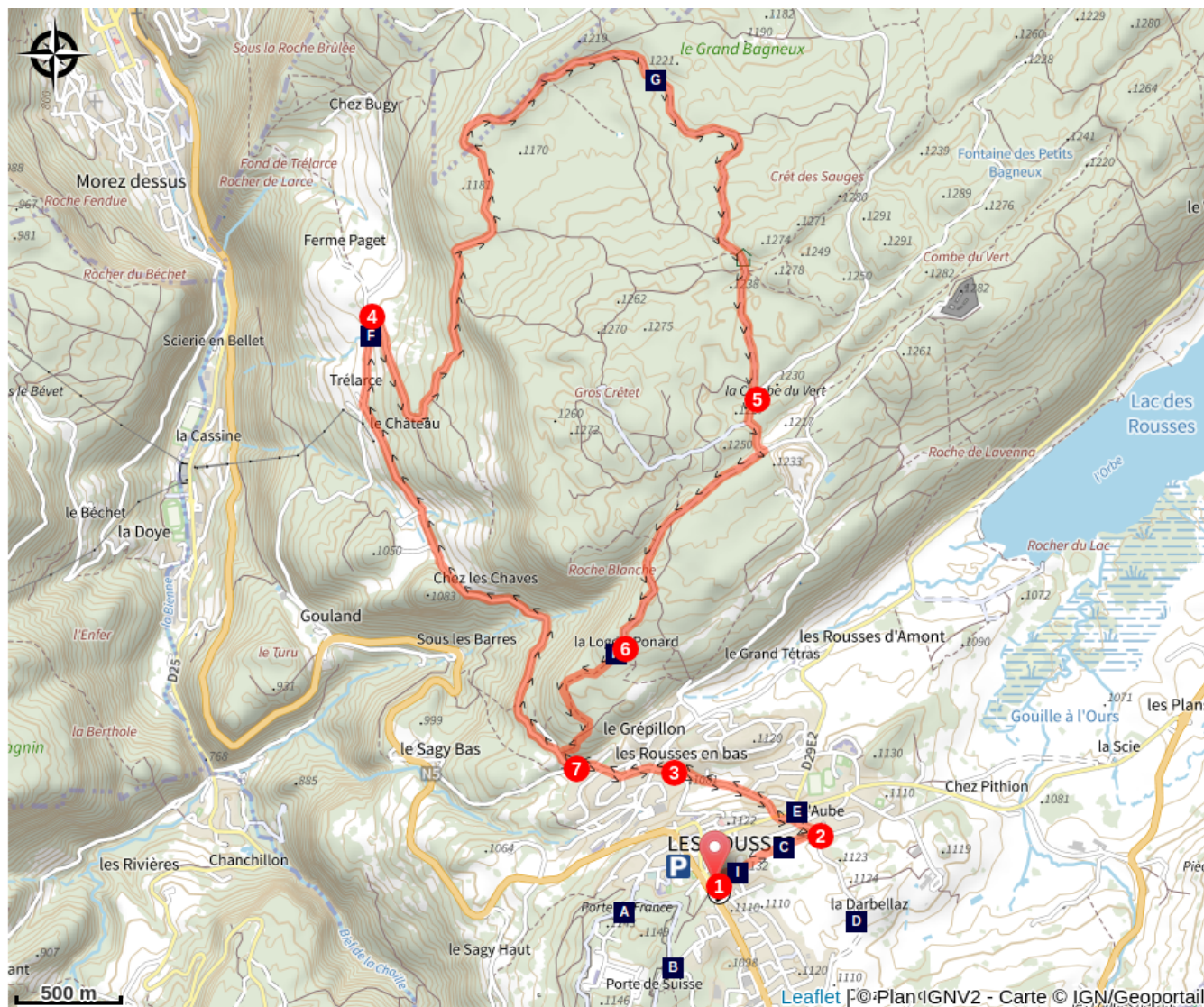
Communes : 1. Les Rousses
2. Hauts de Bienne

Profil altimétrique



1. **0 km** - Dos à l'Office de tourisme des Rousses (carrefour « **LES ROUSSES OT** »), prenez les directions de la **Montée de l'Opticien** puis du **Brioland**. Ce passage est célèbre pour la course de ski de fond de la Transjurassienne qui l'emprunte. Au sommet, avancez-vous vers l'ancienne redoute qui est cachée par le monticule de terre. Il s'agit d'un ancien système de défense des Rousses. Reprenez le sentier et poursuivez-le jusqu'à ce qu'il débouche sur la route.
2. **0.6 km** - Au **Brioland**, suivez la route à gauche vers la **Redoute**. Arrivé au stop, traversez la route prudemment pour continuer tout droit en direction des **Rousses en Bas**.
3. **1.5 km** - Aux **Rousses en Bas**, continuez direction **le Sablon**. Soyez prudent en traversant le carrefour routier. Au **Sablon**, continuez sur la route en suivant **le Grépillon**, puis direction la **Combe de Trélarce**. Contemplez les beaux points de vue sur le Mont Fier et la vallée du Bief de la Chaille.
4. **4.4 km** - Au hameau de Trélarce, suivez à droite la route jusqu'au carrefour de la **Combe de Trélarce**, où vous devez bifurquer à droite pour prendre la petite route forestière qui monte vers la **Route de la Croix du Tronc**. Au cœur de la forêt, l'itinéraire quitte la route pour un chemin forestier qui bifurque à droite en direction de la **Guedille**.
5. **10.4 km** - A la **Guedille**, vous débouchez sur une route, empruntez-la à droite en suivant les indications successives de la **Route forestière du Gros Crêtet**, puis du **Carrefour du Lynx**. A ce carrefour, prenez le chemin à droite qui mène à **Sous Roche Blanche**, puis continuez vers le **Grépillon**.
6. **12 km** - La Loge à Ponard offre une magnifique vue sur la Dôle et le village des Rousses. Après avoir apprécié ce point de vue, le sentier descend à droite et s'engouffre dans les bois. Soyez prudent dans la descente, des passages sont particulièrement raides et nécessitent de descendre du vélo selon votre niveau.
7. **12.9 km** - Au **Grépillon**, suivez toujours la direction des **ROUSSES OT** via les **Rousses en Bas** et la **Montée de l'Opticien** pour reprendre le parcours de l'aller qui vous ramènera à l'Office de tourisme des Rousses.

Sur votre chemin...



Quizz des fourmis (A)

Vue sur la Dôle (C)

La maison du 509, route du
Noirmont (E)

Un arrêté protégeant le Grand
tétras (G)

La Grande Redoute (I)

Le Fort des Rousses (B)

La bataille des Rousses (D)

Muret et murger (F)

Les loges, fermes d'été familiales
(H)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Avant de partir, nous vous conseillons de lire la rubrique [Conseils aux randonneurs](#), de vous équiper convenablement, de porter un casque, de vérifier l'état de votre vélo, de prendre de quoi vous ravitailler et réparer (kit crevaillon, maillon rapide, clés 6 pans...), de consulter la météo et de prendre un téléphone chargé. Dans tous les cas, ne surestimez pas vos forces et ne vous engagez pas sur un sentier trop technique pour vous. Sachez renoncer, faire demi-tour ou descendre du vélo.

Dans le Jura, les parcours VTT empruntent des chemins et sentiers dans des propriétés privées qui peuvent également servir à d'autres activités. Merci de respecter les lieux en restant sur les sentiers balisés et en respectant les autres usagers qui sont prioritaires (randonneurs, vététistes, cavaliers, mais aussi exploitants forestiers, vignerons, bergers...). Il convient donc d'adapter et de maîtriser sa vitesse.

Le Jura est un département nature et sauvage, merci de respecter l'environnement dans lequel vous évoluez : Ne jeter aucun déchet, ne faites pas de feu, ne cueillez pas les fleurs sauvages. Respectez la tranquillité du bétail et de la faune sauvage en restant éloigné des troupeaux, en tenant votre chien en laisse et en refermant les barrières derrière vous. Renseignez-vous sur les zones de protection de biotope, réserves naturelles ou zone Natura 2000 dans lesquelles des restrictions sont applicables.

En cas de travaux forestiers (abatage, débardage...), de travaux sur les sentiers (réfection de sentier, débroussaillage...) ou de zones de chasse en cours ou battue pour votre sécurité, sachez renoncer et faire demi-tour.

Comment venir ?

Accès routier

Depuis Morez, suivre la N5 en direction de Les Rousses

Parking conseillé

Parking de l'Omnibus aux Rousses

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d'une espèce ou d'un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d'informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Grand tétras

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact : Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr

Le Grand Tétras est une espèce emblématique des forêts de montagnes françaises. Son apparence et son comportement font de lui un oiseau très atypique. Pouvoir l'observer relève d'un vrai défi, tant cet oiseau est discret, mais s'avère être un souvenir mémorable.

En hiver, son activité est réduite au minimum. Il passe la quasi-totalité de la journée perché dans un arbre et consomme uniquement des aiguilles de sapin. Une nourriture très peu énergétique. Cette période est critique pour sa survie. Un oiseau subissant un dérangement régulier va puiser dans ses maigres réserves et finir par en subir les conséquences. Sa sensibilité à la prédation aura augmenté, ou bien il dépérira simplement à cause du manque d'énergie. Une autre période critique prend place du printemps au début de l'été avec la couvaison. Si la poule est surprise plusieurs fois, elle va abandonner le nid et laisser ses poussins seuls, sans protection. La survie des jeunes étant déjà très faible naturellement, ce phénomène accentue, d'autant plus, ce risque de mortalité chez les jeunes oiseaux.

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Grand tétras en période de nidification sont principalement les pratiques sportives terrestres comme la randonnée, le ski, le VTT.

Arrêté préfectoral de protection des biotopes des Forêts d'altitude du Haut-Jura

Période de sensibilité : Janvier, Février, Mars, Avril, Mai, Juin, Décembre

Contact :

Parc naturel régional du Haut-Jura

29 Le Village

39310 Lajoux

03 84 34 12 30

www.parc-haut-jura.fr/

Ces zonages réglementaires sont mis en place pour garantir le maintien de ces forêts représentant l'habitat de nombreuses espèces protégées du massif : Grand Tétras, Gélinotte des bois, Petites chouettes de Montagne, Lynx d'Europe etc...

La réglementation concerne principalement la période du **15 décembre au 30 juin** et organise / limite la fréquentation / les activités au sein de ces forêts.

Respecter cette réglementation c'est participer à la protection de ces formidables forêts, et peut être la chance d'observer l'une de ces espèces emblématiques.



i Lieux de renseignement

Office de tourisme de la Station des Rousses

495 rue Pasteur, 39220 LES ROUSSES

infos@lesrousses.com

Tel : 03 84 60 02 55

<https://www.lesrousses.com/>



Sur votre chemin...

Quizz des fourmis (A)

Avez-vous été attentif le long de ce sentier? Sauriez-vous répondre aux questions suivantes ?

- 1) Combien trouve-t-on d'espèces de fourmis dans le Jura ?
- 2) Qu'est-ce qui relie le thorax à l'abdomen ?
- 3) De quoi est composé la fourmilière ?
- 4) Quels sont les deux moyens de défense des fourmis ?
- 5) Quelle partie de la fleur mange la fourmi ?
- 6) Quels sont les différentes castes des fourmis ?
- 7) A quoi sert le prince ?
- 8) La fourmi, avant sa naissance, est-elle dans le ventre de la reine ou dans un œuf ?

Réponses:

1- 60 espèces sont présentes dans le Jura. 2- le pétiole. 3- de brindilles, de terre et d'aiguilles de sapins. 4- leurs mandibules et l'acide formique. 5- le nectar. 6- la reine, le prince et les ouvrières.
7- à féconder la princesse qui devient ainsi une reine après l'accouplement. 8- La fourmi est dans un œuf pondu par la reine.



Le Fort des Rousses (B)

Le village des Rousses, dont l'emplacement géographique avait une valeur stratégique militaire importante, fut retenu dès 1800 par Napoléon Bonaparte. L'invasion des troupes autrichiennes en 1814 poussa à la fortification du village et, en 1841, la construction du fort fut votée et financée par le gouvernement. Le Fort des Rousses fut érigé de 1843 à 1862, et armé en 1868. Il devient alors l'un des plus vastes ensembles bastionnés français pouvant accueillir 3500 hommes et 2000 chevaux, avec 50 000 m² de salles voutées, des kilomètres de galeries souterraines, 2,2 km de remparts... Il servit de camps d'entraînement à de nombreux régiments et de dépôt militaire jusqu'en 1973, où il est transformé en Camp d'Entraînement pour Commando (C.E.C.). Les militaires quittent le Fort des Rousses en 1997 avec la réorganisation des armées, il est alors reconverti en lieu d'activités (accrobranche, cave d'affinage à visiter...) et ouvert au public.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis

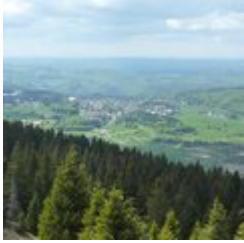


Vue sur la Dôle (C)

Le sommet de la Dôle, culminant à 1677 m d'altitude, se distingue aisément par l'énorme dôme situé à son sommet. Il s'agit d'un radar, protégé des intempéries, destiné à l'aviation de l'aéroport de Genève qui se situe au pied des Montagnes du Jura.

D'autres équipements au sommet font également de la Dôle une station météorologique de Météo Suisse et un centre de télécommunications important (télévision, radio ...). Une table d'orientation complète les équipements pour les nombreux randonneurs qui effectuent son ascension pour bénéficier de son exceptionnel panorama.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



La bataille des Rousses (D)

Au printemps 1815, pendant la période dite des "Cents Jours", les puissances européennes alliées décident d'envahir à nouveau la France. Napoléon Ier organise rapidement une nouvelle armée et le colonel Christin reçoit l'ordre de fortifier les Rousses. Il est prévu de construire cinq redoutes, mais une seule sera terminée. Les troupes stationnées aux Rousses comptent alors un demi-millier d'hommes.

Dans la nuit du 1er juillet, les soldats de l'avant-poste français stationnés à la Cure aperçoivent des feux de bivouacs en bas des pentes de la Dôle. Ce sont sept bataillons autrichiens sous les ordres du général Foelseis (4000 hommes environ) qui ont reçu l'ordre de forcer les passages du Jura. Les soldats français préviennent les habitants, qui s'enfuient en hâte vers les forêts.

Vers 5 heures du matin, les colonnes d'autrichiens arrivent à la Cure. Les soldats français tirent quelques coups de feu, puis se réfugient aux Rousses, et attendent les Autrichiens devant la redoute, où ils se battent au sabre et à la baïonnette.

Voyant l'ennemi affluer, les français se retranchent dans la redoute, que les autrichiens tentent de prendre d'assaut par trois fois, sans succès. Lassés, ils partent en direction du village pour se restaurer. Les français profitent de cette inattention pour les attaquer, un certain nombre d'autrichiens, trop occupés à piller les maisons, payent de leur vie leur convoitise. Surpris un instant, l'ennemi reforme ses rangs et la bataille éclate de nouveau.

A midi, l'artillerie ennemie, qui avait été retardée par la côte de Nyon, arrive, et la fusillade s'engage. Voyant que l'attaque frontale est inutile, l'armée autrichienne prend la redoute à revers, et les français sortent de la redoute pour contrer ce mouvement. Le général Foelseis lance alors toute sa cavalerie sur ces troupes à découvert, et fait de nombreux dégâts. Les survivants, qui risquent d'être encerclés, prennent la décision d'abandonner la redoute et de fuir en direction de Morez.

La bataille des Rousses est la dernière des batailles de l'Empire, et Napoléon Ier se livre aux anglais le 15 juillet 1815.



La maison du 509, route du Noirmont (E)

La maison du 509, route du Noirmont permet de découvrir une façade entièrement en tôle, typique du Haut-jura. Il est courant dans tout le Haut-Jura de recouvrir sa façade sud-ouest d'un revêtement isolant et imperméable, car ce côté de la maison est exposé aux éléments. Le soleil, les vents d'ouest dominants qui apportent la pluie battante et la neige, les variations de température importantes, toutes ces conditions climatiques concourent à abîmer plus rapidement cette façade et à provoquer des infiltrations. Les enduits de chaux et de ciment n'étant pas suffisants, on recouvre donc de bois (tavaillons) ou de métal les façades exposées.



Muret et murger (F)

Ce ne sont pas les pierres qui manquent dans le sol jurassien. Minant le terrain et défavorisant une production optimale d'herbe pour l'alimentation du bétail, les exploitants agricoles leurs livrent une guerre depuis toujours. Tirant parti de cette abondance de matériaux, ils ont utilisé les pierres présentes sur leur terrain pour délimiter les parcelles et parfois créer des enclos pour les troupeaux, par des murets plus ou moins sophistiqués, mais toujours pleins de charme. Vous observerez également des gros amas de pierres au milieu des champs. Appelés murgers, ou murgiers, les pierres ont été rassemblées au même point car il n'y avait pas de nécessité de créer des murets.

De ce travail manuel colossal d'autrefois, est né tout un ensemble de micro-systèmes, repères dans le paysage rural et riches en biodiversité (micro faune, rongeurs, insectes, flore...) qu'il convient de conserver.

Crédit photo : PNRHJ - F. Jeanparis



Un arrêté protégeant le Grand tétras (G)

Vous êtes ici dans la forêt du Risoux, un milieu favorable au Grand Tétras. En raison de son très fort déclin en France, cette espèce est protégée par un Arrêté Préfectoral de Protection de biotopes qui encadre toutes les formes de circulation dans le Risoux (randonnée à pied, à VTT, à ski, à raquettes). Deux périodes particulièrement sensibles de la vie du Grand tétras sont ainsi préservées du dérangement : l'hiver et le printemps, période de chant (reproduction) et de nidification.

Crédit photo : Léo Poudré



Les loges, fermes d'été familiales (H)

Les loges, ou fermes d'été, apparaissent au 18ème siècle sous une période de pression démographique et de succès du commerce de fromage. C'est un habitat minimaliste, accueillant la famille exploitante pendant l'été, composé d'une écurie, d'une cuisine et d'une chambre. La traite se fait sur place dans l'écurie, et le lait est acheminé chaque jour à la fromagerie du village, organisée en coopérative. (source : Caue39). Grand nombre d'entre elles ont disparu par manque d'entretien à la suite des vagues successives de déprise agricole dès le début du 20ème siècle. Elles retrouvent aujourd'hui un regain d'intérêt pour le patrimoine qu'elles constituent, comme petites résidences secondaires ou comme lieu d'accueil touristique à l'image de la Loge à Ponard.

Crédit photo : GTJ / Tedi BASMAJI



La Grande Redoute (I)

Ce petit emplacement défensif situé à l'extérieur du fort servait à protéger les soldats se trouvant hors de la ligne de défense principale.

Construite en mai 1815 sous le régime Napoléonien, la grande redoute est la seule des 5 redoutes prévues autour du village des Rousses qui a été achevée. Elle servit pour une bataille en juillet 1815, opposant 600 français à 12 000 Autrichiens. Une partie du village fut détruite.

Crédit photo : G.PROST